

2SG PROTECTION
Société par Actions Simplifiée, au Capital : 1000.00 Euros
Siège social : 40, rue Alexandre Dumas 75011 Paris
RCS Paris : 981 561 186

PROCES-VERBAL
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du : 04/03/2026

L'an deux milles vingt-six et le quatre du mois de mars, à 10h00, Monsieur : Lyes FERHI, né le : 08/10/1990 à Boghni (Algérie), demeurant au : 129 B, Grande Rue 93250 Villemomble, président et associé unique de 2SG PROTECTION, SASU dont le siège social est sis au : 40, rue Alexandre Dumas 75011 Paris, RCS de Paris 981 561 186, capital social de 1000€ divisé en 100 actions de 10€ chacune, propriétaire de la totalité des actions constituant le capital, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE

L'associé unique, conformément aux pouvoirs qui lui sont confiés, décide de modifier à partir de ce jour la dénomination sociale de la société :

Dénomination sociale : **FRANCILIENNE PROTECTION**

En conséquence, l'associé unique procède à la modification de l'article 3 : Dénomination sociale et procède ainsi à la mise à jour des statuts de la société.

Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui signé après lecture par l'associé unique.

Fait à Paris : 04/03/2026

M. Lyes FERHI

